

mais de s'offrir les petits plaisirs de la vie que les autres Canadiens tiennent pour acquis.

Dans certains villages autochtones situés au nord du soixantième parallèle et dans le nord des provinces, les gens doivent payer \$5 et \$6 le gallon d'essence. On peut répondre à cela: quelle importance, puisqu'il n'y a pas de routes? Mais le fait est que les habitants de ces régions doivent voyager dans des bateaux à moteur qui fonctionnent à l'essence. L'hiver, leurs seuls moyens de transport sont la motoluge et la motoneige qui consomment également de l'essence. Imaginez-vous ce qui se passerait si les automobilistes d'Ottawa devaient payer l'essence \$5 ou \$6 le gallon?

Dans certaines régions, l'avion est le seul moyen d'accès aux marchés du pays; les denrées périssables sont acheminées par avion. Nous établissons notre niveau de vie et l'indice des prix à la consommation en force du prix du panier alimentaire. Dans les localités septentrionales, le panier alimentaire coûte deux ou trois fois plus cher que dans les supermarchés de nos grandes villes. Est-il alors surprenant que nous rappelions au premier ministre (M. Trudeau) l'importance des disparités qui existent au Canada lorsqu'il parcourt le monde pour s'occuper des relations Nord-Sud, son nouveau dada? Il y a vraiment des gens dans le Nord qui meurent de faim. Certains vivent des ressources de la terre; certains habitants des villages autochtones mangent des porcs-épics parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter du bœuf, du veau, du porc, des œufs ou du beurre. Et quand on leur demande de payer de l'impôt sur le revenu à la fin de février, on oublie qu'ils n'ont pas les moyens de payer.

Le taux d'imposition qui s'applique dans le Nord est le même que dans toutes les autres régions du pays. C'est pourquoi je m'attaque à ce problème depuis deux ans, mais je n'ai pas réussi à faire comprendre mon point de vue à la majorité des députés qui représentent des circonscriptions urbaines. Ils ne comprennent pas vraiment la gravité du problème. Il ne s'agit pas seulement de l'indice des prix à la consommation et du prix des denrées essentielles; il faut dépenser beaucoup d'argent pour les enfants qui ont besoin de soins spéciaux dans les hôpitaux ou des établissements médicaux. Les gens du Nord ont de la chance si leurs enfants arrivent à terminer leurs études secondaires. S'ils veulent poursuivre leurs études et fréquenter des institutions d'enseignement des grandes villes, ils imposent une charge incroyable à leur famille, si cette dernière est une famille moyenne du nord. Elles doivent payer les frais de transport et toutes les dépenses nécessaires pour subvenir aux besoins d'une jeune personne qui n'habite pas chez ses parents. Tous les appels téléphoniques sont interurbains.

Les citadins ont l'avantage de recevoir leur courrier chez eux cinq fois par semaine et ils ne disent même pas «merci». Dans le Nord, les gens doivent faire démarrer leur auto à 40° sous zéro et se rendre au bureau de poste. Ils louent des casiers postaux à raison de six dollars par année, et ils ont l'occasion de dire «merci» maître de poste trois ou quatre fois par année.

Il existe de nombreuses différences et bien des injustices qui empêchent les gens de payer et diminuent leur attachement à leur pays. Aujourd'hui, partout au Canada, nous voyons des gens qui n'ont plus l'impression de faire partie d'un pays qui forme un tout; ils se sentent abandonnés. Ils commencent alors

à s'intéresser à d'autres idéologies et à poursuivre activement et agressivement d'autres objectifs parfois plus extrémistes.

J'ai rédigé quelques propositions dont je voudrais parler cet après-midi. Il ne suffit pas de cataloguer les problèmes et de corriger les données statistiques. Il nous incombe comme députés de présenter des suggestions constructives, ce que j'ai fait dans mon rapport. J'en recommande encore une fois la lecture à mes collègues de la Chambre. C'est un document rédigé sans esprit de parti, mis à part la première page de l'introduction où il est question de l'idée que M. Diefenbaker se faisait du Nord. Je pense que même les députés les plus sectaires de l'autre côté reconnaîtront aujourd'hui que nous ne construisons pas vraiment des routes d'un igloo à l'autre, que la route Dempster assure maintenant une liaison très importante qui donne accès aux ressources du Nord et de l'océan Arctique et que nous sommes vraiment en train de découvrir que le Nord représente un véritable potentiel pour nous.

C'est un document facile à lire. On y mentionne ce que d'autres pays comme l'Australie et le Danemark ont fait. Ce dernier pays, par exemple, a précisément instauré à l'intention des contribuables du Groenland ce que je propose, à savoir différentes zones fiscales. Ces zones fiscales sont établies selon les problèmes qui existent et en fonction de la capacité de payer de chacun, comme je l'ai dit tout à l'heure. Je me suis servi du modèle australien, ainsi que des critères suivis par le gouvernement de ce pays pour établir le traitement de ses fonctionnaires. C'est ce qui rend le document digne de foi. J'ai cité l'exemple des gens qui travaillent au service du gouvernement fédéral et qui sont affectés dans des localités isolées du Nord, que ce soit dans le Nord des provinces, au Nord du 60° parallèle ou dans les territoires.

J'ai employé les mêmes critères pour tous les Canadiens vivant dans le Nord. J'ai employé les indemnités de vie chère les indemnités de déplacement et les indemnités au titre du logement versées aux bureaucrates, pour en arriver au chiffre renversant de 470 millions de dollars de trop que les Canadiens vivant dans le corridor au nord du soixantième parallèle paient en impôt sur le revenu chaque année. Je ne me suis servi de rien d'autre que des principes de base de l'équité, de la justice et de la capacité de payer.

Ces statistiques sont encore plus bouleversantes quand on se rend compte qu'il ne s'agit que de 5 p. 100 de la population canadienne. Moins de 1 p. 100 vit au nord du soixantième parallèle, mais un total de 5 p. 100 de notre population vivent dans des régions septentrionales, c'est-à-dire éloignées du corridor central du Canada. Le document comporte une carte qui montre très clairement les différentes régions. Les fonctionnaires affectés dans les régions du nord reçoivent entre \$1,000 et \$12,000 par année sous forme d'indemnités de vie chère dans le nord. Il s'agit d'un paiement effectué au comptant, car il est coûteux, difficile et injuste pour les fonctionnaires fédéraux de vivre dans les conditions difficiles qui prévalent dans cette région-là. Si la situation est difficile pour les fonctionnaires fédéraux, de toute évidence elle l'est également pour le petit artisan par exemple le boulanger, le plombier, le coordonnateur et ses aides. N'est-il pas raisonnable de croire que la loi de l'impôt sur le revenu permettrait de rétablir une certaine justice si nous ne procédions pas de la façon dont l'a fait le gouvernement jusqu'ici?